



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
2 octobre 2009
Français
Original: anglais

Conférence générale

Treizième session

Vienne, 7-11 décembre 2009

Point 21 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux organisations intergouvernementales,
non gouvernementales, gouvernementales et autres**

Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres

Note du Directeur général

La présente note contient des informations sur l'état des relations avec des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales internationales, y compris les faits nouveaux intervenus depuis la douzième session de la Conférence générale. Elle présente également les résultats de l'examen par le Secrétariat de ces informations.

Introduction

1. En application de l'Article 19 de l'Acte constitutif, la Conférence générale, à sa première session, a énoncé des directives selon lesquelles le Directeur général, avec l'approbation du Conseil du développement industriel, peut conclure des accords ou établir des relations appropriées avec certaines organisations (décision GC.1/Dec.41, annexe). Les paragraphes 4, 11 et 19 des directives disposent que le Directeur général rend compte à la Conférence, à chacune de ses sessions ordinaires, de tous les accords qu'il aura conclus au nom de l'Organisation avec des organisations intergouvernementales ou gouvernementales ou d'autres organisations du système des Nations Unies et de toutes les relations consultatives qu'il aura établies depuis la session ordinaire précédente. Conformément à ces dispositions, le présent document fournit des renseignements sur les faits intervenus dans ce domaine depuis la douzième session de la Conférence générale.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Organisations intergouvernementales

2. Depuis la publication du document GC.12/10, le Conseil n'a étudié aucune nouvelle demande d'accord établissant des relations avec des organisations intergouvernementales. Le nombre d'organisations intergouvernementales avec lesquelles le Directeur général est autorisé à négocier de tels accords est donc toujours de 51, comme l'indique l'annexe I au présent document.

II. Organisations non gouvernementales

3. À sa trente-quatrième session, le Conseil, dans sa décision IDB.34/Dec.4, a décidé d'accorder le statut consultatif à une organisation non gouvernementale (Forum francophone des affaires).

4. À sa trente-cinquième session, le Conseil, dans sa décision IDB.35/Dec.9, a décidé d'accorder le statut consultatif à deux organisations non gouvernementales (ONG) (Confédération syndicale internationale et Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires). En conséquence, le nombre total d'ONG ayant le statut consultatif auprès de l'ONUDI s'élève actuellement à 143, comme on peut le voir dans l'annexe II du présent document.

III. Examen de l'état de la coopération

5. Suite aux propositions faites par quelques États Membres, le Secrétariat a entrepris un examen complet de l'état de la coopération entre l'ONUDI et les diverses organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres qui ont conclu un accord établissant des relations avec l'Organisation ou obtenu un statut consultatif auprès de l'Organisation. Dans ce cadre, un questionnaire a été envoyé à toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales énumérées dans le présent document en janvier 2009, avec un rappel un mois plus tard.

6. Il en a résulté que sur 51 organisations intergouvernementales, neuf ont répondu, dont huit qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient coopérer avec l'ONUDI au cours des trois prochaines années. Sur 141 ONG, 27 ont rempli et renvoyé le questionnaire et 22 d'entre elles ont indiqué qu'elles souhaitaient continuer à coopérer avec l'ONUDI. Toutefois, au nombre des 90 ONG qui n'ont pas répondu au questionnaire, 17 ont participé aux sessions des organes directeurs de l'ONUDI ces trois dernières années. En outre, il a été constaté qu'un certain nombre d'organisations étaient inactives ou introuvables, que certaines ne pouvaient pas être jointes et que quelques questionnaires ont été retournés au Secrétariat sans avoir été distribués, malgré ses diverses tentatives (voir annexes I et II).

IV. Cadre juridique

7. Pour ce qui est des organisations intergouvernementales, aucune disposition précise n'est prévue dans les directives jointes à la décision GC.1/Dec.41 concernant la dénonciation d'accords avec elles. Toutefois, ces types d'accord

contiennent généralement un article qui reconnaît à chaque partie le droit de dénoncer l'accord par notification à l'autre partie.

8. S'agissant des organisations non gouvernementales, il est prévu à l'alinéa b) du paragraphe 20 de l'annexe B de la décision GC.1/Dec.41 que "le Conseil pourra, en révisant cette liste, décider qu'une organisation bénéficiant du statut consultatif qui, pendant trois ans, ne s'est pas montrée intéressée par les activités de l'ONUDI et désireuse de coopérer avec elle, peut être considérée comme ne portant pas à cette coopération un intérêt suffisant pour justifier la poursuite d'une telle relation." Il convient de noter que dans la lettre qui leur a été adressée, les organisations non gouvernementales ont été informées des conséquences possibles susmentionnées.

V. Mesures à prendre par la Conférence

9. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations contenues dans le présent document.

Annexe I

Organisations intergouvernementales avec lesquelles des accords établissant des relations ont été autorisés

(au 1^{er} octobre 2009: 51 organisations)

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
*Accord de Carthagène		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Agence de coopération culturelle et technique	ACCT	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
Agence de coopération et d'information pour le commerce international ³	ACICI	IDB.33/Dec.9	IDB.33/14
*Association latino-américaine d'intégration	ALADI	IDB.11/Dec.35	IDB.11/18
*Banque africaine de développement	BafD	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Banque de développement des Caraïbes		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Banque de développement des États de l'Afrique centrale	BDEAC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
Banque de développement des États des Grands Lacs ¹	BDEGL	IDB.10/Dec.20	IDB.10/16
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	BERD	IDB.21/Dec.14	IDB.21/25
Banque islamique de développement	BIsD	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Banque ouest-africaine de développement	BOAD	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Centre international de génie génétique et de biotechnologie ³	CIGGB	IDB.15/Dec.10	IDB.15/8
*Centre international de promotion des entreprises ²		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Centre international pour l'information scientifique et technique ¹	CIPIST	IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
Centre islamique pour le développement du commerce	CIDC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Centre régional africain de technologie	CRAT	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique ³	CNCAP	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
Communauté des Caraïbes	CARICOM	IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
*Communauté européenne	CE	IDB.6/Dec.19	IDB.6/15
*Communauté internationale du poivre		IDB.8/Dec.39	IDB.8/44
*Conseil de coopération du Golfe	CCG	IDB.10/Dec.20	IDB.10/16
Conseil de l'unité économique arabe ²	CUEA	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Coopération économique de la mer Noire	CEMN	IDB.15/Dec.10	IDB.15/8/Add.1
Fondation islamique pour la science, la technologie et le développement ¹	FISTED	IDB.8/Dec.39	IDB.8/44
*Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest ¹	FOSIDEC	IDB.6/Dec.19	IDB.6/15/Add.1
*Fonds fiduciaire pour la mise en valeur du bassin du Rio de la Plata	FONPLATA	IDB.8/Dec.39	IDB.8/44
*Groupe d'étude international du plomb et du zinc ³		IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
*Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre ¹	GEPLACEA	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Institut international du froid	IIF	IDB.15/Dec.10	IDB.15/8
*Ligue des États arabes	LEA	IDB.9/Dec.18	IDB.9/19
*Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	COMESA	IDB.4/Dec.44	IDB.4/6
*Organisation africaine de la propriété intellectuelle	OAPI	IDB.6/Dec.19	IDB.6/15
*Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science	ALECSO	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
*Organisation arabe pour le développement industriel et les industries extractives	OADI	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Organisation de coopération économique	OCE	IDB.11/Dec.35	IDB.11/18
*Organisation de la Conférence islamique	OCI	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe ³		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Organisation intergouvernementale d'information et de coopération pour la commercialisation des produits de la pêche en Afrique ³	INFOPECHE	IDB.15/Dec.10	IDB.15/8
Organisation internationale des bois tropicaux	OIBT	IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
Organisation internationale du jute ¹		IDB.4/Dec.44	IDB.4/6
*Organisation internationale pour les migrations ³	OIM	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture	ISESCO	IDB.11/Dec.35	IDB.11/18
*Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique		IDB.10/Dec.20	IDB.10/16/Add.1
*Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal ¹	OMVS	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Organisation régionale africaine de normalisation	ORAN	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
Parlement andin		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Union africaine	UA	IDB.31/Dec.9	IDB.31/10
*Union arabe des fabricants de ciment et de matériaux de construction ³		IDB.3/Dec.43	IDB.3/24
*Union douanière et économique de l'Afrique centrale	UDEAC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
*Union du Maghreb arabe	UMA	IDB.17/Dec.7	IDB.17/21

* Accord conclu.

¹ Organisation inactive ou introuvable.

² Cette organisation a répondu sans toutefois indiquer si elle souhaitait continuer à coopérer avec l'ONUDI au cours des trois prochaines années.

³ Cette organisation a répondu en indiquant qu'elle souhaitait continuer à coopérer avec l'ONUDI au cours des trois prochaines années.

Annexe II

Organisations internationales non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'ONUDI

(au 1^{er} octobre 2009: 143 organisations)

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
Académie internationale d'architecture		IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Académie internationale des sciences technologiques		IDB.10/Dec.21	IDB.10/13
African Technology Development Link Inc. ¹	Techlink	IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Agri-Energy Roundtable, Inc.	AER	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
AISEC International		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
Alliance coopérative internationale	ACI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Alliance internationale des femmes ³	AIF	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Assistance mutuelle des entreprises pétrolières gouvernementales latino-américaines		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association arabe des engrais	AFA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association "Compagnia delle Opere"	CDO	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Association des anciens experts des Nations Unies en industrie et développement ²	AFIDE	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Association des groupes financiers et industriels de Russie ¹		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Association des industriels de l'Amérique latine	AILA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association des institutions africaines de financement du développement ³	AIAFD	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Association des volontaires pour le service international	AVSI	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Association européenne des producteurs d'engrais		IDB.5/Dec.41	IDB.5/23
Association internationale de formation continue des ingénieurs	IACEE	IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Association internationale de l'industrie des engrais ³		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association internationale de recherches hydrauliques ²	AIRH	IDB.6/Dec.20	IDB.6/4
Association internationale de traitement thermique et de l'ingénierie des surfaces ³	AITT	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Association internationale des banques islamiques ¹	AIBI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association internationale des organismes de commerce pour un monde en développement ¹		IDB.4/Dec.45	IDB.4/17
Association internationale des sciences et technologies céréalières		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association internationale pour l'échange d'étudiants en vue de l'acquisition d'une expérience technique ³		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Association internationale pour la formation pédagogique des ingénieurs		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association internationale pour la protection de la propriété industrielle	AIPPI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Association internationale ZNANIE ³		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association latino-américaine des industriels et des chambres de l'industrie de l'alimentation ¹		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
Association latino-américaine des industries pharmaceutiques		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association mondiale de la construction modulaire et de la préfabrication ¹		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Association mondiale des GPL		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association mondiale des zones franches industrielles	AMZFI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association technique africaine ¹	ATA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration	CRCICA	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Centre autrichien d'experts confirmés ³		IDB.15/Dec.11	IDB.15/11
Centre d'appui au développement alimentaire ¹	CADA	IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Centre d'étude de l'azote ¹	CEA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Centre international d'information technologique	INTERTEC	IDB.15/Dec.11	IDB.15/11
Centre international d'investissement ¹	IIC	IDB.28/Dec.8	IDB.28/12
Centre international de commerce et de développement durable	CICDD	IDB.28/Dec.8	IDB.28/12
Centre international de formation de la profession bancaire	CIFPB	IDB.6/Dec.20	IDB.6/4
Centre international de la construction en terre	CRATerre	IDB.6/Dec.20	IDB.6/4
Centre international de recherches "Pio Manzu"		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Centre international pour les petites centrales hydroélectriques		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Chambre de commerce austro-arabe		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
Chambre de commerce austro-égyptienne		IDB.4/Dec.45	IDB.4/17
Chambre de commerce internationale	CCI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Chambre islamique de commerce et d'industrie		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Club de Dakar ¹		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Club international de Moscou pour l'énergie ¹		IDB.6/Dec.20	IDB.6/4
Comité international des plastiques en agriculture	CIPA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Commission électrotechnique internationale ³	CEI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Commission internationale des méthodes d'analyse des pesticides	CIMAP	IDB.4/Dec.45	IDB.4/17
Commission panaméricaine de normalisation		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Confédération internationale de la mesure		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Confédération internationale des syndicats libres	CISL	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Confédération mondiale du travail	CMT	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Confédération syndicale internationale ³	CSI	IDB.35/Dec.9	IDB.35/10
Congrès international des industriels et des entrepreneurs	ICIE	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Conseil international d'associations de design graphique	ICOGRADA	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Conseil international des femmes	CIF	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Conseil international des sociétés de design industriel ³		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation	CIB	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Conseil mondial de management ¹		IDB.5/Dec.41	IDB.5/23
Consumers International	CI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Deula-Nienburg (Académie allemande de l'agriculture et de la technologie) ³		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4/Add.1
Environnement et développement du tiers monde	ENDA	IDB.15/Dec.11	IDB.15/11/Add.1
Fédération arabe des industries alimentaires	FAIA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération arabe du sucre ¹	ASF	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
Fédération démocratique internationale des femmes	FDIF	IDB.4/Dec.45	IDB.4/17
Fédération des consultants africains ¹	FECA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs ²	FEANI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération européenne des associations de conseils en organisation	FEACO	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération européenne des sociétés nationales d'entretien ²		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération internationale de l'industrie du médicament	FIIM	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales	FIFCLC	IDB.4/Dec.45	IDB.4/17
Fédération internationale des ingénieurs-conseils	FIDIC	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération internationale des producteurs agricoles	FIPA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération internationale du génie médical et biologique		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération internationale pour la commande automatique		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération internationale pour le traitement de l'information ²		IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Fédération mondiale des institutions financières de développement		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs	FMOI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération mondiale des zones franches	FEMOZA	IDB.27/Dec.11	IDB.27/18
Fédération syndicale mondiale	FSM	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fondation du tiers monde pour les études sociales et économiques ¹		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fondation internationale de l'énergie	IEF	IDB.24/Dec.12	IDB.24/24/Add.1
Fondation internationale pour la promotion de la privatisation et des investissements étrangers ¹	FIPPIE	IDB.11/Dec.36	IDB.11/16
Forum francophone des affaires ³	FFA	IDB.34/Dec.4	IDB.34/10
Forum international ¹		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Global Outsourcing and Linkages	GOAL	IDB.33/Dec.10	IDB.33/13
Institut international de la soudure	IIS	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Institut international de statistique	IIS	IDB.10/Dec.21	IDB.10/13
Institut international de technologie appliquée ¹		IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Institut international des sciences de l'ingénieur ¹	IISI	IDB.11/Dec.36	IDB.11/16
Institut latino-américain des matières plastiques ¹	ILAP	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Institut latino-américain du fer et de l'acier		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Institut mondial des caisses d'épargne ²	IMCE	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Institut mondial du charbon	WCI	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Institut russe d'études de marché	VNIKI	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Institut supérieur de gestion	ISG	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
International Multiracial Shared Cultural Organization ³	IMSCO	IDB.17/Dec.8	IDB.17/12
International Professors' Association ¹	IPA	IDB.10/Dec.21	IDB.10/13
Jeunes entreprises/Junior Achievement Afrique ¹		IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Licensing Executives Society	LES	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Mountain Unlimited (Organisation pour le développement et la coopération internationale)		IDB.21/Dec.13	IDB.21/28/Add.1
NIMTECH		IDB.15/Dec.11	IDB.17/11
Oasis Open City Foundation	FOCA	IDB.28/Dec.8	IDB.28/12
Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques	OSPAA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Organisation des capitales et villes islamiques	OCVI	IDB.11/Dec.36	IDB.11/16
Organisation européenne de développement régional industriel ¹		IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Organisation européenne pour la qualité ²	OEQ	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
Organisation internationale de normalisation ³	ISO	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Organisation internationale de perspective mondiale		IDB.25/Dec.10	IDB.25/7
Organisation internationale des employeurs ³	OIE	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Organisation internationale des experts	ORDINEX	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires	OLAGI	IDB.35/Dec.9	IDB.35/10
Organisation mondiale de l'emballage	OME	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Organisation mondiale des officiels du bâtiment		IDB.5/Dec.41	IDB.5/23
Réseau international des organismes de sous-traitance, coopération et partenariat industriels	RIOST	IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Réseau international pour la gestion de l'environnement	INEM	IDB.15/Dec.11	IDB.15/11
Réseau international pour les petites et moyennes entreprises ³	INSME	IDB.28/Dec.8	IDB.28/12/Add.1
Réunion internationale des laboratoires d'essais et de recherches sur les matériaux et les constructions	RILEM	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Société autrichienne pour l'environnement et la technologie	ÖGUT	IDB.17/Dec.8	IDB.17/12
Société de chimie industrielle		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Société internationale pour le développement ³	SID	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Soroptimist International	SI	IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Transfrigoroute International	TI	IDB.5/Dec.41	IDB.5/23
Union arabe du fer et de l'acier	UAFA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe	UNICE	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union des foires internationales	UFI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union des producteurs, transporteurs et distributeurs d'énergie électrique d'Afrique ¹		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union européenne de relations publiques ³	UERP	IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Union internationale de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises	UIAPME	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union internationale de science et technologie alimentaires ³		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Union internationale des architectes	UIA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union internationale des associations et organismes techniques ¹	UATI	IDB.2/Dec.19	IDB.2/5
Union internationale des sociétés de techniciens et de chimistes des industries du cuir ³		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union internationale pour la coopération au développement ¹	UNICOS	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Union panafricaine de la science et de la technologie ¹	UPST	IDB.10/Dec.21	IDB.10/13

¹ Organisation inactive ou introuvable.

² Cette organisation a répondu sans toutefois indiquer si elle souhaitait continuer à coopérer avec l'ONUDI au cours des trois prochaines années.

³ Cette organisation a répondu en indiquant qu'elle souhaitait continuer à coopérer avec l'ONUDI au cours des trois prochaines années.